

La démarche Qualité



- Les marques de Qualité
- La marque NF Bureau
- La certification de Produit
- La traçabilité
- Le classement au feu
- L'environnement

Les marques de Qualité



La démarche de certification



Le système qualité mis en place vise, conformément aux principes de la norme ISO9000:2000, à **toujours améliorer la satisfaction du client en étant attentif à ses besoins et attentes.**

Dans cet esprit, nous avons décidé d'opter pour une démarche de certification de produit en collaboration avec l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois - Construction Ameublement (FCBA, ex CTBA).

Cette démarche est supérieure à la seule certification du système qualité de l'entreprise (ISO9000:2000) car elle intègre **prescriptions techniques** et **prescriptions d'assurance qualité.**

Les marques de Qualité

La démarche de certification de produit

Conception
Test
Production

**Conformité
PRODUIT**

Mobilier de bureau
Classement
Armoire



AUDIT
du système
d'Assurance
Qualité de
l'entreprise

**Conformité
ASSURANCE
QUALITE**



L'organisme
certificateur
délivre un
**CERTIFICAT DE
QUALIFICATION**



**CERTIFICATION
PRODUIT**



La marque NF Bureau

Des avantages certifiés

Durabilité des performances :

Des performances à l'usage, à la lumière et aux produits d'entretien vérifiées.

Impartialité :

Des meubles testés et certifiés par un organisme officiel et indépendant.

Crédit d'image :

Une image de rigueur et de sérieux pour l'entreprise qui choisit du mobilier certifié pour ses collaborateurs.

Investissement Qualité-produit :

Un engagement du fabricant au bénéfice de ses clients.

Recours :

Une possibilité de recourir à l'expertise du CTBA en cas de litige sur la solidité, la durabilité ou la sécurité de n'importe quel mobilier certifié.

La marque NF Bureau

Des tests rigoureux
Des avantages concrets

Portes

40000 cycles

effort < 50N

Avantage client

Durabilité

Facilité de manoeuvre

Structure

Fatigue en rigidité

1000 poussées de 300N

Chute de 100mm

Avantage client

Robustesse

Sécurité

Sécurité

Bords de tôle coupants

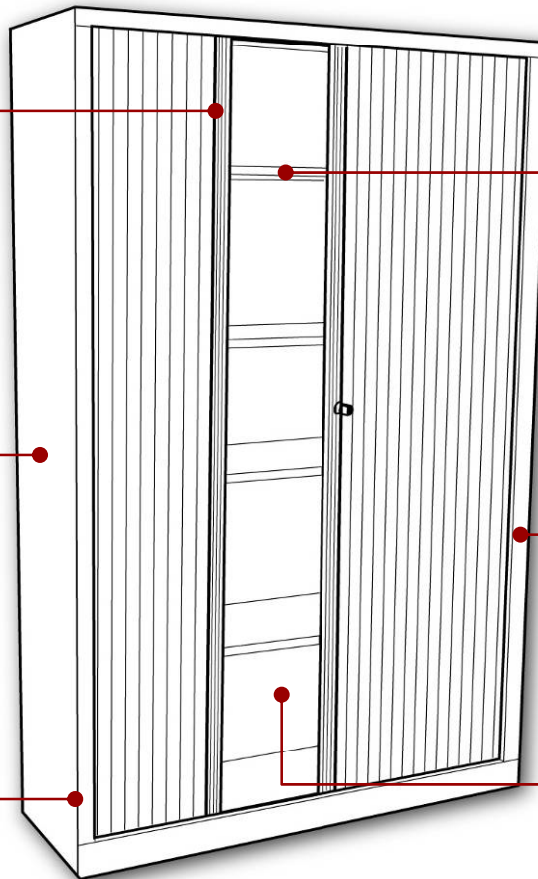
Angles agressifs

stabilité

Avantage client

Sécurité renforcée

Réductions accidents du travail



Tablette

Charge de 1,5kg/dm²

Choc sur taquets

Avantage client

Sécurité éprouvée pour

une capacité de

classement maximale

Finition

Adhérence

Stabilité des teintes

Résistance aux chocs...

Avantage client

Durabilité

Berceaux télescopiques

50 000 cycles

Charge de 40kg

Avantage client

Sécurité

Fiabilité

Armoires à rideaux VINCO

La marque NF Bureau

Les exigences techniques



- **Les exigences mécaniques : la solidité du produit :**
 - **rigidité** du corps de l'armoire (déformation < 10 mm sous 300N),
 - la **durabilité** des rideaux (> 40 000 cycles),
 - la **pression** des vérins au sol (<3 MPa), définies par les normes NF D 62-042 et NF EN 14073 -1/2/3 et NF EN 14074, sont vérifiées par le CTBA lors des essais de qualification.
- **Les exigences sur les finitions : la durabilité des produits :**
Performance à l'**abrasion**, résistance au **choc**, **adhérence** au support, **stabilité** des teintes, résistance à certains **liquides chauds ou froids**, font partie des critères garantis par la marque NF Bureau et **évalués périodiquement** par le laboratoire du CTBA.
- **La sécurité et le confort (le respect de l'utilisateur) :**
Résistance des tablettes à la charge et au choc, éléments de confort tels **l'effort de coulissement** des rideaux, l'absence de risques de blessure
- **Le classement au feu : la sécurité des personnes et des biens.**
- **Le suivi qualité : la garantie de performance**
Notre laboratoire qualité procède régulièrement à des **essais de suivi** pour garantir un **haut niveau de performances techniques.**

La marque NF Bureau

Les principaux essais



- Essai de rigidité
- Essai de chute de 100mm
- Essai de manoeuvre des portes coulissantes
- Essai de charges des tablettes
- Essais de choc sur taquets
- Essai de manoeuvre des cadres
- Essai de choc d'une masse de 1kg
- Essai d'adhérence par quadrillage

La marque NF Bureau

Le système qualité



- Développé dans l'esprit de la norme ISO9000 et conforme au référentiel de la marque NF Bureau, un système qualité fixe les **procédures d'organisation et les critères de contrôle et d'acceptation** aux différentes étapes des processus industriels et logistiques.
- Les **réclamations du client** font l'objet d'une attention toute particulière en termes de traitement et surtout d'analyse.
- Des **indicateurs de suivi** sont régulièrement établis en ce qui concerne les délais de mise à disposition et les causes de non-satisfaction.
- Des **enquêtes de satisfaction des clients**, notamment pour les prestations intégrant du montage, sont conduites régulièrement et analysées afin de mieux cerner les causes d'insatisfaction et d'engager des **actions correctives**.
- Nos approvisionnements majeurs sont rigoureusement maîtrisés auprès de nos **fournisseurs** qui sont **encadrés par des cahiers des charges** fixant nos exigences pour leurs fournitures.

Les marques de Qualité

La certification de produit

Les armoires répondent aux exigences des deux marques



&



Les marques de Qualité

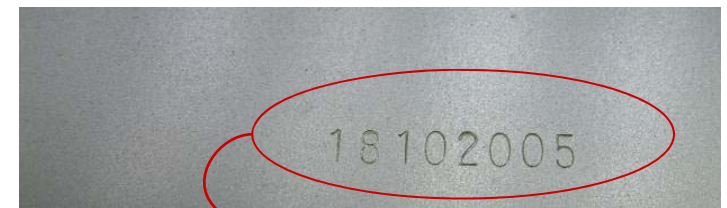
La traçabilité

L'étiquette NF Bureau



Donne la date de finition

Le marquage des joues



Donne la date d'assemblage

L'étiquette du produit



Permet de retrouver le circuit logistique depuis la sortie de fabrication





Les marques de Qualité

Le classement au feu

Les seules exigences réglementaires et normatives pour les armoires

1- Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) approuvé par arrêté du 25 juin 1980 et complété notamment par arrêté du 12 décembre 1984 (extraits) :

*Livre II, titre 1er : Dispositions générales, chapitre 3 : aménagements intérieurs, décoration et mobilier
Section IV : Gros mobilier, agencement principal, aménagements de planchers légers en superstructure.
Article AM15 : principe général :*

...le gros mobilier (caisse, bars, comptoirs, vestiaires, etc.), l'agencement principal (écrans séparatifs de boxes, rayonnage, bibliothèques, étagères, présentoirs verticaux, casiers, estrades, etc.), les stands et les aménagements de planchers légers en superstructures, situés dans les locaux et les dégagements, soient en matériaux de catégorie M3.

Ces dispositions ne concernent pas le mobilier courant pour lequel aucune exigence n'est imposée.

2- Recommandation D2-2000 du Groupe Permanent d'Etude des Marchés Publics GPEM/CP sur l'évaluation du comportement au feu des sièges rembourrés et objets assimilables destinés aux collectivités du secteur public.

Les marques de Qualité



Le classement au feu

3- Norme NF D 62-041 (avril 1987) : Mobilier de bureau – Meubles de rangement – caractéristiques générales – Essais – Spécifications

§ 5.2 Sécurité relevant des matériaux

§5.2.1 en ce qui concerne le comportement au feu, il faut préciser le potentiel calorifique des matériaux entrant dans la composition des meubles de rangement lorsque ces derniers sont destinés à équiper des locaux soumis aux prescriptions des IGH (article GH61 de l'arrêté du 1977.11.18 (1)).

Le classement de réaction au feu des matériaux entrant dans la composition des meubles de rangement doit être M3 lorsque ceux-ci sont destinés à équiper des locaux soumis aux prescriptions des ERP ((articles AM15 et AM16 de l'arrêté 1980.06.25)).

il est rappelé que les méthodes de l'arrêté 1983.06.30 et le « Règlement de sécurité incendie » correspondant au classement de type « M », ne s'appliquent qu'aux matériaux dans le cadre exclusif de la réglementation des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH).



Les marques de Qualité

Le classement au feu

3- Norme NF P 92-507 (février 2004) : Sécurité contre l'incendie – Bâtiment – Matériaux d'aménagement – Classement selon leur réaction au feu

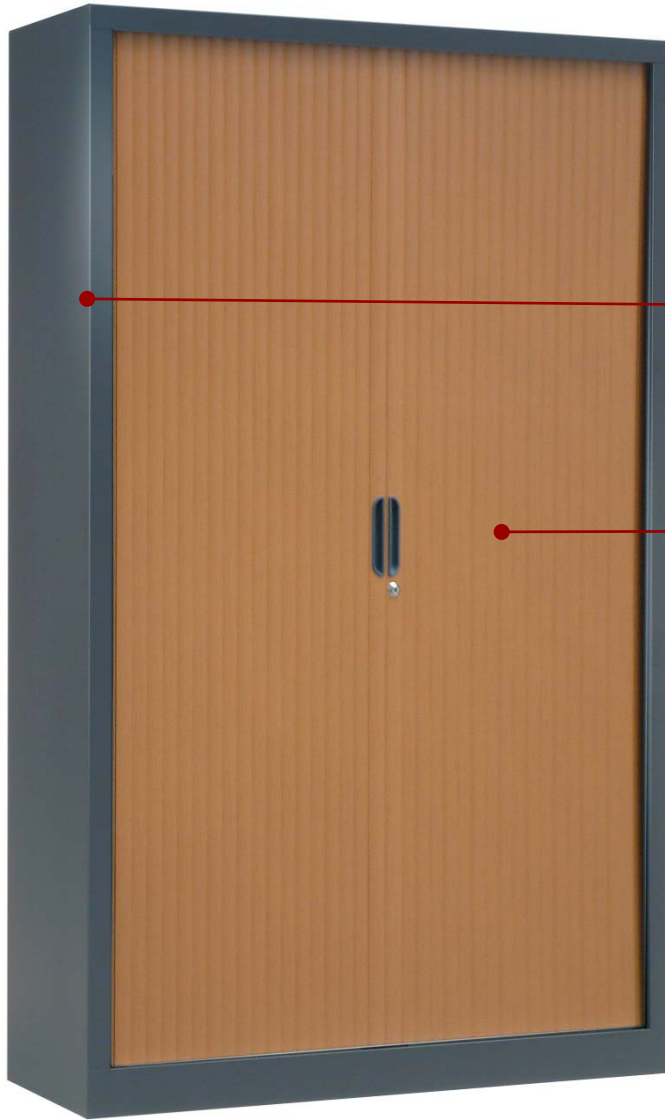
Le classement « M » du matériau dépend principalement de la valeur de l'indice de classement « q » de réaction au feu du matériau (cf. tableau 2 de la norme soit :

Pas d'inflammation effective	→	M0 (incombustible ou peu combustible)
$q < 2,5$	→	M1 (combustible, non inflammable)
$q < 15$	→	M2 (difficilement inflammable)
$q < 50$	→	M3 (moyennement inflammable)
$q \geq 50$	→	M4 (facilement inflammable)

Les marques de Qualité



Le classement au feu des armoires



Coffre M0

Rideau M1 (PVC) ou M3 (PP)

Les marques de Qualité

L'environnement

- Les armoires sont fabriquées en respectant scrupuleusement la **réglementation environnementale** en vigueur et notamment celle relative à l'exploitation des ateliers de traitement de surface.
- L'ensemble des déchets du site fait l'objet d'un tri sélectif et est orienté vers des filières de **recyclage** (tôles, rideaux PVC, cartons, ...), de **valorisation énergétique** (bois) ou de **destruction contrôlée** (huiles, peintures, bains et résidus de traitement de surface, ...).
- L'ensemble des installations est à rejet liquide nul et la peinture en poudre émet de très faibles quantités de COV.

Les principaux critères exigés pour la certification environnementale des mobiliers de bureau sont respectés (absence de métaux lourds, aide au recyclage, marquage des plastiques, respect de l'énergie spécifique, séparabilité des composants hétérogènes, ...).



Les marques de Qualité

La démarche environnementale

- Séparation des matériaux hétérogènes en fin de vie
- Marquage des pièces plastiques de plus de 50g
- Élimination des déchets de fabrication dans des centres agréés
- Peintures exemptes de métaux lourds (Cd, Pb, Hg, Cr VI, As, ...)
- Pas de rejet de Composés Organiques Volatils (COV)
- Traitement de surface en rejet zéro
- Bassins de rétention des ateliers de TS étanches et inattaquables
- Énergie spécifique pour armoire 198 x 120 à rideaux < 2000 MJ* emballage compris
- Emballages facilement recyclables (bois, PE, carton)

